



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

GDF-Suez

Question écrite n° 131484

Texte de la question

Mme Anny Poursinoff appelle l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur le statut des salariés de GDF Suez. Lors de la fusion de Gaz de France et de Suez en 2008, les dirigeants des deux groupes se sont engagés à garantir : la continuité du service public, le maintien des agents dans l'entreprise, et le statut Industrie Électrique et Gazière (IEG) pour l'ensemble des services du groupe. Cependant, depuis 2011, en cherchant à transformer certaines entités en filiales, dont la direction des services informatiques (DSI), le statut de certains effectifs du groupe est menacé. Les salariés de la DSI et d'autres secteurs de GDF Suez pourraient à terme devoir quitter l'entreprise, avec ce que cela entraîne comme risque pour l'emploi de ces salariés, et pour le statut d'IEG de ces secteurs. Cette démarche créerait un double statut avec une pression sur les salariés pour qu'ils quittent l'entreprise et rejoignent les filiales, comme cela a déjà été le cas dans l'entreprise France Télécom. Ainsi, elle alerte le ministre afin que les engagements pris en 2008 sur la continuité du service public, et le maintien du personnel de Gaz de France dans le groupe GDF Suez soient honorés.

Données clés

Auteur : [Mme Anny Poursinoff](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131484

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2012, page 2655

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)